GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Avis1

Référence: 2025020666

No Greffe: P202501248 Jugement du : 27/03/2025

Ouverture d'une liquidation judiciaire simplifiée obligatoire sur DECLARATION DE CESSATION DES

PAIEMENTS

Fixe la clôture de la procédure au 25/09/2025, (Article L.643-9 du Code de Commerce).

à l'égard de :

SAS à associé unique WIKIDIL 9 rue Paul Lelong 75002 Paris

Enseigne : Jtépadi

Activité : Bar restaurant

N° du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris : 523852689

Date de cessation des paiements : 10/03/2025

Nomme

Juge commissaire: M. Jean-Michel Russo

Nomme

Mandataire judiciaire liquidateur : SAS GEMMJ en la personne de Me Geoffrey Morand,

17 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

Les créanciers sont invités à produire leur titre de créances entre les mains du mandataire judiciaire dans un délai de deux mois à compter de la publication au BODACC du présent jugement.

Le greffier,

MENTION A NE PAS PUBLIER

Nomme commissaire de justice: Me Olivier
Lasseron,
46 rue de la Victoire 75009 Paris
Aux fins de réaliser l'inventaire et la prisée
prévus à l'article L.622-6 du code de commerce.
Fixe le délai de dépôt de l'inventaire à 3
semaines à compter du présent jugement



1 AR TOS



Greffe du Tribunal des Activités Économiques de Paris

1 qual de la Corse 75198 Paris Cedex 04

ETAT RELATIF AUX INSCRIPTIONS DES PRIVILÈGES ET PUBLICATIONS

Privilèges requis : Nantissements de parts de société civile

Protêts

Prêts et délais

Warrants (trois catégories) Gages sans dépossession

Gages des stocks

Nantissements de l'outillage matériel et équipement

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC)

Privilèges de vendeur et action résolutoire Nantissements du fonds de commerce Nantissements du fonds artisanal

Nantissements judiciaires Déclarations de créances Hypothèque maritime

Actes de saisie sur les navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un

bateau

Hypothèque fluviale Actes de saisie de bateaux

Biens inaliénables

Publicités de contrats de location

Publicités de clauses de réserve de propriété

Privilèges du Trésor

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire

Warrants agricoles

Opération de crédit-bail en matière mobilière

Saisie pénale de fonds de commerce

Logement indigne

Sur SAS WIKIDIL Société par actions simplifiée (à associé unique)

RCS 523 852 689

Adresse: 9 rue Paul Lelong 75002 Paris

Débiteur N° : 20210000574

Nantissements de parts de société civile (*) (**) à jour au 30/03/2025

NEANT

Protêts à jour au 30/03/2025

NEANT

Prêts et délais à jour au 30/03/2025

NEANT

Warrants (trois catégories) à jour au 30/03/2025

NEANT

Gages sans dépossession à jour au 30/03/2025

NEANT



Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Gages des stocks (*) à jour au 30/03/2025

NEANT

Sous réserve d'inscriptions pouvant exister à une autre adresse dans Paris ou dans le ressort d'un autre Greffe.

Nantissements de l'outillage matériel et équipement (*) à jour au 30/03/2025

NEANT

Nantissements conventionnels de parts sociales (SC, SARL, SNC) (*) (**) à jour au 30/03/2025

NEANT

Privilèges de vendeur et action résolutoire à jour au 30/03/2025

NEANT

Nantissements du fonds de commerce à jour

au 30/03/2025

1 INSCRIPTION

Date	N°	Notional Montant Cre	ianciers - Mentions
13/01/2021	64	287 500,00 EUR	Acte SOUS-SEING PRIVÉ en date du 23/12/2020 SOCIETE GENERALE, 29 bd Haussmann 75009 Paris Elisant domicile : AGENCE SOCIETE GENERALE 36 RUE DE SAINT PETERSBOURG 75008 PARIS

Nantissements du fonds artisanal à jour au 30/03/2025

NEANT

Nantissements judiciaires à jour au 30/03/2025

NEANT

Déclarations de créances à jour au 30/03/2025

NEANT

Hypothèque maritime à jour au 30/03/2025

NEANT

Actes de saisie sur les navires à jour au 30/03/2025

NEANT

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau à jour au 30/03/2025

NEANT

Hypothèque fluviale à jour au 30/03/2025

NEANT



Actes de saisie de bateaux à jour au 30/03/2025

NEANT

Biens inaliénables à jour au 30/03/2025

NEANT

Publicités de contrats de location à jour au 30/03/2025

NEANT

Publicités de clauses de réserve de propriété à jour au 30/03/2025

NEANT

Privilèges du Trésor à jour au 30/03/2025

NEANT

Privilèges de Sécurité Sociale - Régime complémentaire à jour au 30/03/2025

NEANT

Warrants agricoles (***) à jour au 30/03/2025

NEANT

Opération de crédit-bail en matière mobilière à jour au 30/03/2025

NEANT

Saisie pénale de fonds de commerce (****) à jour au 30/03/2025

NEANT

Logement indigne à jour au 30/03/2025

NEANT

- * NB: Depuis le 1er janvier 2022, le nantissement conventionnel de parts sociales de société civile est inscrit sur le registre des gages sans dépossession. C'est également le cas de l'ex-nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement et du gage des stocks, lesquels font désormais l'objet d'un gage sans dépossession de droit commun. Pour la période antérieure et les inscriptions de nantissements judiciaires, nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelle(s) autre(s) inscription(s) en sollicitant du greffier la délivrance d'un état d'inscription(s) prise(s) sur le fichier des nantissements de parts de sociétés civiles (article 57 abrogé du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978), sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le fonds est exploité (article L.525-3 abrogé du code de commerce renvoyant à l'article L.142-3 code de commerce) ou sur le registre public tenu au greffe du tribunal dans le ressort duquel le débiteur a son siège ou son domicile (article L.527-4 abrogé du code de commerce).
- ** NB : L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.
- *** **NB**: Le présent état ne révèle que les inscriptions des warrants agricoles prises à compter du 01/01/2023 et les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.
- **** **NB** : L'information d'une saisie pénale publiée avant le 1er janvier 2023 nécessite l'interrogation du registre des sûretés mobilières, 4°.



Délivré à Paris, le 31 mars 2025

Le Greffier,

